

SOLIDARITÉ ET DÉVOUEMENT

Les services de la Communauté de communes ont participé, au côté des bénévoles, au relogement des habitants et au traitement des déchets à la suite des inondations. p. 2

RICHESSSES À EXPLOITER

Nos forêts vont être mises en valeur

Une technicienne forestière va désormais accompagner les propriétaires des forêts privées de notre territoire pour les aider dans leur gestion. Double objectif : redécouvrir la richesse de notre forêt, actuellement sous-exploitée et vieillissante, faute d'une activité forestière suffisante. Et générer une activité économique importante, notamment pour les entreprises de transformation (scierie, ébénisterie). p. 4

DÉCOUVERTE

Quand des enfants rencontrent des agriculteurs

À travers quatre fermes pédagogiques, proches de chez nous, les enfants s'initient à la découverte des cultures, souvent bio, et de l'élevage. p. 5

HISTOIRE (S) DE CHEZ NOUS

Ces « justes » qui sauvèrent des juifs

Ils furent 24 à oser sauver des juifs aux heures sombres de l'occupation. À travers les souvenirs du Nayais Fred Enard, dont les parents reçurent le titre de « Justes », retour sur ces moments difficiles. p. 6

EN LUMIÈRE

Le **Vélo Club Nayais**, pépinière de champions et école de formation pour les jeunes. p. 8

Réseau de lecture publique

Les bibliothèques prennent un nouvel élan



Double révolution pour les neuf bibliothèques du Pays de Nay : elles travailleront désormais en réseau et pourront proposer des supports multimédias, en plus des ouvrages imprimés.

Grâce à l'informatisation du réseau, chaque lecteur pourra, aussi, à terme consulter les titres disponibles dans l'ensemble des bibliothèques et les réserver.

La Communauté de communes, qui a fait du développement de la « lecture publique » l'une de ses priorités culturelles, y consacre un budget important.

Ces bibliothèques sont accessibles à tous les publics qui peuvent faire leur choix parmi des milliers de romans, BD, albums, CD et bientôt magazines, revues et DVD. p. 3

BUDGET 2013

Deux priorités : zones économiques et desserte ferroviaire.

Sans augmentation des taxes, se dégagent parmi les priorités du budget 2013 de la CCPN l'achat de foncier pour l'accueil d'entreprises et l'habitat, ainsi que la mise en œuvre du contrat d'axe ferroviaire. p. 2

Édito

SOLIDARITÉ ET DÉVOUEMENT



Notre territoire vient de traverser une période difficile, avec des crues et inondations dévastatrices. Nous vivons dans des sociétés « modernes », à la technologie développée, mais la nature ne fait pas de cadeau, ici comme ailleurs, et elle sait nous le rappeler. Nous sommes au côté des habitants, des agriculteurs, des entreprises, de tous ceux qui ont été touchés dans leurs biens, dans leur vie quotidienne, dans leur outil de travail...

Dans ces moments, la **solidarité et le dévouement** sont les maîtres mots. Je me joins aux élus du territoire pour rendre hommage à tous ceux qui ont œuvré auprès de nos sinistrés : bénévoles, services de secours, entreprises, collectivités et administrations... Dans ce journal communautaire, je tiens aussi à remercier l'action des services de la Communauté de communes, qui ont aidé au relogement des habitants et au traitement des déchets provoqués par les inondations. Il faut aussi souligner l'importance du travail accompli au niveau des SIVU depuis 3 ans avec une sécurisation des réseaux de fourniture d'eau potable. Les efforts de mutualisation et de regroupement ont en effet permis le recrutement de personnels compétents et l'amélioration des réseaux, notamment par leur interconnexion, sauvant de la coupure plusieurs centaines de foyers sur cette crue. Ce numéro d'été du Journal de la Communauté de communes est traditionnellement celui où nous présentons le budget voté au printemps. Les différentes actions de la CCPN y sont détaillées, dans les domaines de l'habitat, de la culture, de l'environnement, des transports... À souligner un poste budgétaire important cette année : les budgets d'acquisitions foncières et d'aménagement de terrains pour les entreprises. Cela reste une de nos priorités et nous avons encore du travail dans ce domaine.

Car, on le sait, notre territoire est attractif, comme l'ont montré différents indicateurs du SCoT : augmentation de la population, constructions de logements individuels, fréquentation des clubs et des associations... Il doit le rester, et pour cela nous avons des richesses de tous ordres. Vous en découvrirez quelques-unes dans les pages qui suivent, dans des domaines très différents. Agriculteurs qui font partager la conception de leur métier au travers des fermes pédagogiques, richesses forestières qu'il reste à mettre en valeur, associations qui accueillent les jeunes autour des valeurs du dépassement de soi et du respect.

Enfin, souvenons-nous que le Pays de Nay a abrité des hommes et des femmes qui ont su faire preuve de courage dans des moments sombres de notre pays. Nous racontons, dans ce numéro, l'engagement des « Justes », qui est toujours resté discret. Leur histoire fait partie de notre Histoire. Cordialement vôtre, Christian Petchot-Bacqué

BUDGET 2013 ■ Des investissements d'avenir

Deux priorités du budget 2013 : zones économiques et déplacements

Réserves foncières, déplacements, conventions avec les associations culturelles, lancement du réseau de lecture publique, habitat, déchets..., le budget 2013 de la CCPN affiche des axes d'action majeurs pour le territoire. À noter, dans les priorités 2013, l'acquisition de terrains pour l'accueil des entreprises et le contrat d'axe ferroviaire. Autre caractéristique de ce budget : il n'y a pas d'augmentation des taux de fiscalité.



MICHEL CASSOU, VICE-PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT DE LA COMMISSION FINANCES, FAIT LE POINT.

LE BUDGET 2013 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AFFICHE DES PRIORITÉS ET « ACCÉLÈRE » LES PROJETS ET LES ACTIONS DANS CERTAINS DOMAINES. EN TERMES D'INVESTISSEMENTS, L'ACHAT DE TERRAINS REPRÉSENTE L'UN DES POSTES LES PLUS IMPORTANTS...

- Oui, ces achats de terrains sont de deux types. Ils concernent principalement les opérations pour accueillir les entreprises et l'habitat. Pour le foncier à vocation économique, nous travaillons sur deux zones de notre territoire. D'abord, autour de la zone actuelle de Monplaisir et dans le quartier de la gare de Coarraze-Nay-route de Bénéjacq, nous avons acquis près de 5 ha. Les lots sont en cours de commercialisation. Notre deuxième intervention porte sur l'achat de terrains à Bordes, pour le projet de gare. En lien étroit avec la commune, qui a délégué à la Communauté de communes le droit de préemption, nous veillons à assurer la maîtrise foncière de cette opération. De façon générale, il n'est pas facile de constituer de telles superficies d'acquisitions et de réserves foncières, tant les propriétés agricoles sont importantes et morcelées. Nous travaillons donc avec la SAFER pour des échanges de terrains, car l'agriculture et le foncier agricole sont des piliers et des enjeux majeurs de développement de notre territoire. Cette acquisition de foncier économique par la CCPN est indispensable. Pour pouvoir sérieusement parler de développement économique, nous devons déjà disposer de terrains pour les entreprises : pour en accueillir de

nouvelles et... tout autant pour éviter que d'autres s'en aillent, faute de possibilités d'extension.

OÙ EN EST LE CONTRAT D'AXE FERROVIAIRE POUR LEQUEL LE FINANCEMENT EST PRÉVU ?

- C'est un dossier sur lequel nous travaillons depuis 2011 avec la Région Aquitaine. Notre volonté est de disposer d'un système de transport qui soit adapté aux nouveaux flux de déplacements dans le Pays de Nay. Cela concerne les salariés de la plaine (qu'ils travaillent sur le site d'Aéropolis ou à Pau) et les lycéens et collégiens, puisque nous disposons de plusieurs établissements aux effectifs importants. D'où notre double action qui porte sur les infrastructures ⁽¹⁾ et l'adaptation du cadencement aux horaires de prise de service ou de début des cours. Cette question de l'amélioration des cadencements est directement de la responsabilité de la Région qui va œuvrer en ce sens.

À NOTER ÉGALEMENT QUE LES TAXES RESTENT STABLES.

- Effectivement, c'est le choix des élus et le résultat d'une gestion équilibrée et optimisée. Nous pouvons donc confirmer les projets engagés tout en n'augmentant pas les taxes. Nous avons également une bonne dynamique d'évolution des bases de fiscalité sur ces dernières années, avec des rôles supplémentaires significatifs. Mais nous ne nous contentons pas de rester sur des acquis. Nous avons lancé, avec l'aide d'un cabinet spécialisé, une analyse fiscale et comptable de nos budgets. Ce sera une approche d'ensemble et consolidée des budgets de la CCPN et des communes, car ils sont étroitement et de plus en plus liés.

POURQUOILANCERUNETELLEANALYSE ?

- Pour optimiser encore mieux nos budgets en disposant

d'aides à la décision. Pour cela nous devons connaître, via des prévisionnels et des simulations, nos possibilités financières dans les années à venir. Cela est en effet indispensable pour disposer d'éléments fiables afin de répondre à plusieurs interrogations : quelles seront nos ressources financières pour lancer de futurs projets ? Quelles seront les possibilités d'évolution de la dotation de solidarité que notre Communauté de communes verse aux communes ? Celles-ci souhaitent une augmentation de cette dotation. Serons-nous en mesure de le faire ? Et à quel niveau ? Enfin, cette étude nous permettra de compléter et de finaliser l'analyse de l'adhésion de nouvelles communes à notre Communauté : Arbest, Assat, Ferrières et Narcastet, avec des impacts en matière de services, de zones d'activités, de projets.

ON PARLE RÉGULIÈREMENT DE LA DIMINUTION DES DOTATIONS DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS.

- Elle est effective. Pour la dotation globale de fonctionnement (DGF), la diminution annoncée en 2013 est de l'ordre de 1 % à 1,5 %. Cela s'ajoute à une perte de DGF de près de 100 000 € en 2012. Mais nous avons des marges de manœuvre, comme je le disais, pour continuer à lancer des projets pour le développement de notre territoire.

(1) Le projet de contrat d'axe ferroviaire prévoit actuellement : la rénovation de la gare de Coarraze-Nay avec notamment une extension du parking, la création de la gare de Bordes-Assat et la rénovation de l'arrêt de Montaut. Les projets de haltes ferroviaires de Boeil-Bezing et Baudreix pourront également être étudiés dans ce cadre.

● **BUDGET 2013**

Fonctionnement :
15428836 €

Investissement :
5023396 €

(Le détail du Budget est consultable sur le site de la Communauté de communes : www.paysdenay.fr)

ACTION ■ Réseau de lecture publique

Les bibliothèques du Pays de Nay prennent un nouvel élan



Si les bibliothèques offrent des heures d'accueil pour les enfants, les adultes pourront bénéficier d'une mise en réseau pour réserver les livres, CD et DVD qu'ils souhaitent

Les neuf bibliothèques existantes du Pays de Nay se donnent un nouveau souffle. Elles vont désormais travailler en réseau. Et, petite révolution, elles proposeront aussi des supports multimédias, en plus des ouvrages imprimés. Tous ces changements ont un seul objectif : offrir aux habitants un plus large éventail culturel. Tel est l'axe de développement de la «Lecture publique» défini par les élus et soutenu fortement par la Communauté de communes. Celle-ci en a fait l'une de ses priorités culturelles, en y consacrant un budget important.



Maylis Laterrade (notre photo), qui vient de rejoindre la Communauté de communes, sera la coordinatrice de ce vaste chantier de mise en réseau et d'élargissement de l'offre dont les lecteurs actuels et futurs seront les bénéficiaires. Justement, qu'est-ce qui va changer pour eux ? Ils bénéficieront d'une plus grande facilité pour faire leur choix grâce à l'informatisation du réseau. De chez eux, ils auront la possibilité de consulter les titres disponibles (livres ou supports multimédias : CD et DVD), dans l'ensemble des bibliothèques et de les réserver. Ils pourront également profiter de l'animation culturelle sur des thèmes trimestriels que proposera le réseau. « Renforcer l'offre aux usagers conduit à renforcer les moyens des bibliothèques. Avec un vrai défi à relever : participer à la culture des citoyens de demain, via notamment le multimédia. ». Les deux supports (livres imprimés et supports multimédias) vont donc désormais coexister. Ce qui revient, pour les bibliothèques, à se transformer, à terme, en « médiathèques ». Objectif ambitieux mais réalisable. Et même indispensable, pour être en phase avec les nouvelles

habitudes de pratiques culturelles et usages de la société. D'ABORD CONSTRUIRE Pour l'instant, pas question de brûler les étapes. Il faut d'abord construire, pas à pas, ce véritable réseau de lecture publique, à partir d'un état des lieux encourageant mais contrasté. Actuellement, les bibliothèques ont des horaires et des statuts différents (gérées par une municipalité ou par une association), des locaux plus ou moins spacieux (qui vont de 20 m² à 150 m²), des offres de documents très disparates. Et des animateurs, tous bénévoles (à l'exception de la municipalité de Coarrazze qui a salarié trois agents). « Ces bibliothèques existent et fonctionnent. Elles sont portées à bout de bras par des responsables très convaincus malgré leurs moyens limités. En s'appuyant sur l'existant, c'est tout ce travail initial qu'il faut renforcer et développer en mutualisant les moyens. » EN ATTENTE Les bénévoles des bibliothèques attendent d'ailleurs avec une certaine impatience cette évolution et ce renforcement comme l'ont montré les premières réunions avec les responsables des bibliothèques. Pourquoi une telle attente ?

D'abord parce que ces bénévoles seront moins seuls, qu'ils pourront bénéficier d'une professionnalisation (avec le soutien de la Bibliothèque Départementale de Prêt) et de rencontres de travail. Ensuite parce que le réseau permettra d'assurer la complémentarité entre les collections de plusieurs bibliothèques, et chacune sera dotée d'un fonds spécifique (patrimoine, petite enfance, musique,...). Dernier motif de leur impatience : l'ouverture souhaitée vers le multimédia, transformation indispensable pour assurer la pérennité. Mais une transformation que, techniquement, ils savent, évidemment, ne pouvoir assumer seuls (lire encadré). UNE VÉRITABLE ANIMATION CULTURELLE Dernier avantage de cette mise en réseau : une animation globale pour les neuf bibliothèques, avec un thème par trimestre (à la rentrée : la musique). On est sûrement au début de l'évolution de ces lieux de culture qui vont ajouter maintenant au plaisir de la lecture ceux de la musique et de l'image. Pourquoi ne pas aller plus loin ? Ces bibliothèques devenues médiathèques, ne pourraient-elles pas devenir, dans les petites communes, un endroit de rencontres sociales et d'échanges entre les habitants ? ■

UNE MISE EN RÉSEAU

Cette mise en réseau se traduira notamment : - par l'harmonisation des tarifs et l'attribution d'une seule carte au lecteur - par la création d'un site Internet qui présentera l'ensemble des collections - par l'informatisation qui permettra la réservation de livres dans n'importe quelle bibliothèque du Pays de Nay, une navette se chargeant d'acheminer les ouvrages. - par des achats groupés.

UN BUDGET DE 230 000 € SUR TROIS ANS

C'est une confirmation de la volonté des élus de soutenir l'ensemble de la culture sous toutes ses formes : patrimoine, musique etc. Le vote d'un budget de 230 000 € sur trois ans marque cette réelle volonté politique de proposer un véritable service public de la lecture.

LE MULTIMÉDIA

Les bibliothèques proposeront donc à terme : - une diversification des supports : un fonds CD et un fonds DVD (films et documentaires). - un développement des usages liés au numérique comme la recherche d'informations sur Internet ou le chargement des musiques en ligne.

MARC DUFAU
VICE PRÉSIDENT, PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION
CULTURE, JEUNESSE ET
SPORT



« Nous sommes heureux de voir l'avancement de ce projet d'envergure. En effet, les résultats ne se

sont pas fait attendre. Ils sont déjà clairement ressentis par les responsables des bibliothèques et des points lecture. Ceux-ci apprécient les rencontres, les réunions de concertation et les lettres mensuelles d'information instaurées par Maylis Laterrade, coordinatrice, en lien étroit avec les autres dossiers également suivis par Brigitte Courades Le Pennec au sein de la CCPN (culture, jeunesse, action sociale, services aux personnes...). De plus, un comité de pilotage, récemment constitué, contribuera à définir les grandes lignes à suivre.

ACTION ■ Des richesses à exploiter

Les forêts du Pays de Nay vont être « auscultées » et mises en valeur

Une forêt, ce n'est pas seulement un joli endroit pour se promener et un grand poumon vert pour la planète. C'est aussi une ressource à gérer, sous le signe du développement durable. Coup de projecteur sur l'action que vient de lancer la Communauté de communes, auprès des propriétaires des forêts du Pays de Nay.



Les propriétaires forestiers ne seront plus seuls pour gérer leur forêt



Couvrant localement 5000 ha, la forêt est une ressource importante, actuellement plutôt négligée. Raison essentielle : les propriétaires, malgré leur bonne volonté, sont plutôt démunis pour en assurer la gestion. Il y a donc urgence à venir les soutenir. D'où la démarche d'animation forestière locale, lancée par la Communauté de communes, avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), auprès des propriétaires privés (délibération du 25 mars 2013).

« Ces propriétaires, essentiellement des agriculteurs, ne se sentent pas prêts à gérer leur forêt et à identifier les débouchés possibles. Car dans la famille, l'expérience et le savoir-faire du grand-père et du père se sont perdus » constate Jean Touyarou (notre photo).

Ingénieur Massif au Centre Régional de la Propriété Forestière, c'est le responsable du secteur Adour Pyrénées (Pyrénées-Atlantiques et Sud des Landes). Il connaît bien les interrogations de ces propriétaires.

« Il faut donc les accompagner pour prendre les bonnes décisions de gestion (suivi, développement, éclaircie, exploitation). » (voir encadré)

Tout partira d'un diagnostic gratuit, basé sur le type de gestion de la forêt que souhaitent les propriétaires : conservation, exploitation...

« Notre conseil est neutre puisque nous n'avons rien à vendre ni à acheter. Nous les conseillerons, mais ce sont eux qui décideront ».

UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Une gestion raisonnée des forêts du territoire ne vise pas seulement à procurer des ressources aux propriétaires. C'est aussi le moyen de générer une activité économique importante, depuis les entreprises de travaux forestiers jusqu'aux entreprises de transformation en aval (scieries, ébénisteries).

S'y ajoute une dimension écologique (protection de la faune et de la flore, amélioration de la qualité de l'eau) et sociale avec les sentiers de randonnées, la qualité des paysages.

Il est urgent de redécouvrir la richesse de la forêt actuellement sous-exploitée et vieillissante, faute d'une activité forestière suffisante.

C'est dommage, car la forêt, ici, abrite trois espèces à fort potentiel d'utilisation : le chêne, le hêtre et le noyer ainsi que, à échelle moindre, le frêne et le châtaignier.

UNE TRADITION

Cette gestion raisonnée de la forêt va ainsi permettre de retrouver quelques... racines du territoire et une riche tradition locale d'activité liée au bois.

Ce n'est pas par hasard que Coarraze fut appelée la « Cité du meuble ». Les plus anciens se souviennent, qu'outre les fabriques de meubles, le hêtre

était utilisé pour le traitement du minerai de fer de la vallée de l'Ouzoum. La forêt permettait également la production de châtaignes. Celle-ci était suffisamment importante pour être expédiée, par wagons entiers, via la gare de Coarraze-Nay dans toute la France.

Il y eut aussi le buis qui, de Nay à Lourdes, servait à fabriquer les chapelets.

UNE VRAIE RICHESSE

Un arbre, ça met 20 ou 50 ans à pousser ! Raison de plus pour pratiquer cette gestion fine qui permettra de redécouvrir la richesse du bois-d'œuvre, matière noble et du bois-énergie.

Car le bois reste d'actualité. La preuve : actuellement il s'en débite, en France, 23 millions de mètres cubes par an. ■

CHARLOTTE IDIART TECHNICIENNE FORESTIÈRE



Titulaire d'un BTS gestion forestière, c'est elle qui, au sein du CRPF, va prendre, dès cet été, contact avec les propriétaires forestiers pour un premier diagnostic.

Des réunions publiques d'information seront organisées.

Contact :
06 74 27 54 97

JEAN ARRIUBERGE VICE-PRÉSIDENT ENVIRONNEMENT

« Cette opération est la concrétisation de la volonté des élus de procéder à l'état des lieux des ressources du territoire. La forêt en est une. En partenariat avec les propriétaires, nous souhaitons valoriser cette richesse. Mais il faut insister là-dessus : les propriétaires resteront seuls maîtres des décisions concernant leur patrimoine ».

PLAN PLURIANNUEL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT FORESTIER

Objectifs :

- valoriser le bois et utilisation du bois local en circuit court,
- conforter les traditions artisanales,
- faciliter l'intégration des projets dans le domaine des loisirs,
- aider au maintien d'arbres à valeur patrimoniale
- affiner le diagnostic et les préconisations du SCoT sur la ressource forestière locale,

Les étapes de la démarche :

- phase 1 : étude (carte d'identité du massif, analyse socio-économique, analyse des données relatives aux propriétaires),
- phase 2 : animation auprès des propriétaires forestiers,
- phase 3 : proposition d'actions (documents de gestion, fiche diagnostic, journée technique de formation...),
- phase 4 : accompagnement des réalisations (création d'une association syndicale autorisée, regroupement des chantiers, appels d'offres, suivi des travaux...).

LES POINTS FORTS DE LA GESTION D'UNE FORÊT

- découverte du bien,
- fixation de l'objectif : rajeunissement, éclaircissement ou plantation,
- entretien,
- abattage des arbres âgés, malades et/ou trop serrés.

LE CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE (CRPF)

est un établissement public. Il va donc conduire, dans le cadre d'un Plan pluriannuel régional de développement forestier, la démarche d'animation forestière locale auprès des propriétaires.

Les étapes :

> une fiche de diagnostic sera établie pour chaque propriétaire forestier qui le souhaite, faisant état de l'existant et proposant des pistes de développement, selon ce que le propriétaire veut faire de sa forêt. Ce diagnostic sera établi en fonction de l'âge des espèces de la forêt et de ce qui a été fait antérieurement. Les propriétaires seront accompagnés sur les plans technique, juridique et administratif notamment pour l'obtention d'aides, le repérage des limites, le système des éclaircies, le suivi des chantiers...

> dans un deuxième temps, les propriétaires pourront se regrouper en association syndicale de façon à mieux valoriser les ressources forestières et abaisser les coûts par mutualisation.

OFFICE DE TOURISME

Boutique: Venez découvrir la boutique de l'Office de tourisme communautaire du Pays de Nay. Vous cherchez des idées originales et typiques de cadeaux pour vos hôtes, vos invités ou votre famille ? Sonnaillons, bérêts, et autres souvenirs sont disponibles à l'achat auprès de l'Office de Tourisme communautaire (place du 8 mai 1945 à Nay, ouvert tous les jours en juillet et août de 9h à 12h et de 14h à 18h). Et pour sortir ou s'amuser, l'Office de tourisme communautaire propose également un service de billetterie pour les spectacles et les loisirs sur le Pays de Nay.

Contact : 05 59 13 94 99
www.tourisme-bearn-paysdenay.com

Les Apéritifs d'accueil de l'Office de Tourisme : c'est reparti ! Du 14 juillet au 18 août, l'Office de tourisme communautaire propose des Apéritifs d'Accueil à Nay (Maison Carrée) et à Lestelle-Bétharram (place Saint-Jean), le dimanche à 11h. Présentation des activités de loisirs (avec possibilité de réservation directement auprès des prestataires touristiques présents) et de l'agenda des fêtes, dégustation de produits du terroir et animations sont les composantes de ces instants conviviaux qui permettent à chacun d'organiser sa semaine ou sa journée de vacances.

Contact : 05 59 13 94 99
www.tourisme-bearn-paysdenay.com

ASSISES DES ASSISTANTES MATERNELLES

Les premières assises dédiées aux assistantes maternelles du Pays de Nay se sont déroulées le samedi 15 juin 2013, dans les locaux de la Communauté de communes. L'objectif de cette rencontre était de favoriser le témoignage des assistantes maternelles et l'échange sur l'exercice de leur métier. Élus et partenaires institutionnels et de proximité étaient présents, avec notamment M. Leblond, Président de la C.A.F. Béarn et Soule. Ces assises avaient pour objectif de créer une relation directe entre les assistantes maternelles, les élus et les partenaires. Le Président de la Communauté de communes du Pays de Nay,

Christian Petchot-Bacqué, a relevé la complémentarité des crèches et des assistantes maternelles, qui répondent, chacune, sur le territoire, aux besoins des familles. Les questions ont été nombreuses, autour de la formation, de la motivation à exercer le métier, de la législation, de la relation instaurée avec les familles... Une suite sera donnée à cette rencontre. Un compte rendu sera envoyé à toutes les assistantes maternelles et la CCPN s'engage à apporter des réponses aux questions posées.

Contacts :
Sylvie KOS, Coordinatrice Petite Enfance... 06 01 13 66 00
Nicole Chanut, Directrice du Relais des Deux Gaves : 05 59 92 96 93

ACTION ■ Transport à la demande

Le « Petit bus » vous attend

Le nouveau service de transport à la demande, « Le Petit Bus du Pays de Nay », a démarré le 13 mai 2013. Il s'adresse à tous (les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés). Il compte déjà des habitués qui l'utilisent plusieurs fois par semaine pour se rendre notamment au marché de Nay ou chez leur médecin. Toutes les informations utiles pour réserver un trajet sont disponibles au siège de la CCPN au 05 59 61 11 82 et sur le site internet de la Communauté de communes (www.paysdenay.fr), ainsi qu'auprès de la centrale de réservation (0 800 64 24 64). Un guide est également à la disposition des usagers dans toutes les mairies. On peut aussi le trouver, par exemple, dans les salles d'attente des cabinets médicaux et paramédicaux. À noter enfin que le ticket du Petit Bus (2 €) permet de bénéficier d'une correspondance directe avec les lignes régulières de transport du Conseil général.



Réervations au 0 800 64 24 64

Des sentiers de randonnée impraticables

Suite aux crues du Gave de Pau du mois de juin 2013, plusieurs sentiers de randonnée du Pays de Nay ne peuvent pas actuellement être empruntés. Il s'agit des sentiers :

- Boucle du Gave
- Baliros-Pardies Bord de Gave
- Autour de Langladure
- Boucle Lestelle les Bastides

Par mesure de précaution, d'autres sentiers ont également été fermés provisoirement :

- Bruges Mifaget
- Village de Bruges
- Haut de Bosdarros par le Gest

La liste actualisée des sentiers praticables est disponible auprès de l'Office de Tourisme communautaire du Pays de Nay (05 59 13 94 99 - Place du 8 mai 1945 à Nay).

ACTION ■ Pour protéger les paysages

Réglementation de l'affichage publicitaire

Comme de nombreux territoires en France, le Pays de Nay est confronté à un problème d'affichage publicitaire. Une forte concentration de dispositifs publicitaires est constatée sur certains secteurs, en particulier sur la «voie rapide», provoquant une dégradation des paysages.

Par ailleurs, le Grenelle de l'Environnement va conduire à une intensification des mesures de régulation de l'affichage publicitaire. La Communauté de communes du Pays de Nay va donc engager, ces prochains mois, au côté des communes, des actions de mise en conformité des dispositifs publicitaires avec la législation. Cette action s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement et

d'aménagement de l'espace, ainsi que des réflexions du SCoT rural qu'elle a engagé en 2012. Quatre types d'actions seront conduits simultanément par la CCPN, avec l'appui d'un prestataire :

- transmission à chaque commune d'un guide réglementaire,
- inventaire des dispositifs de type « publicités » et « préenseignes dérogatoires » sur le territoire,
- animation et suivi de la mise en conformité des dispositifs

avec la loi, avec des phases amiables et réglementaires de dépose des publicités en infraction,

- élaboration d'orientations pour un projet de réglementation locale de l'affichage publicitaire, en concertation avec les communes et les acteurs économiques concernés.

Cette action de la CCPN débutera au mois de septembre 2013.

Contact CCPN :
05 59 61 11 82
contact@paysdenay.fr



Dès septembre une action sera engagée pour mettre les affichages publicitaires en conformité avec la réglementation

NAYÉO

Les vacances approchant à grands pas, la piscine Nayéo aura le plaisir de vous accueillir pendant la période estivale. Un espace extérieur sera mis à votre disposition pour pique-niquer et profiter du soleil en toute tranquillité. Grâce au « **Passeport Été** » à

30 euros par personne, vous pourrez venir aussi souvent que vous le souhaitez, **du lundi au jeudi de 10h à 19h, le vendredi de 10h à 22h et les samedi et dimanche de 10h à 13h et de 14h à 19h.** Vous pourrez également vous détendre dans

l'Espace Détente comprenant un jacuzzi, un sauna et un hammam. Pour plus de renseignements : **Contactez** la piscine Nayéo au 05 59 81 82.30 ou sur le site internet www.piscine-nayeo.fr

HISTOIRE(S) DE CHEZ NOUS ▀ Aux heures sombres

Ces « JUSTES » qui, sur notre territoire, sauvèrent des juifs

Notre territoire est riche d'un passé pas toujours connu. Nous en avons évoqué quelques chapitres, au travers de grands projets ou de réalisations comme le canal du Lagon ou les forges de Ferrières avec le petit train de Baburet, (voir Les Infos n°21 et 22). Mais parmi les moments, grands ou petits, de notre territoire, il y a eu aussi les engagements personnels de femmes et d'hommes dans des moments difficiles. Nous les évoquons ci-dessous.

Le 12 décembre dernier, une cérémonie rendait hommage aux « Justes parmi les Nations » du Pays de Nay: 24 familles qui, sur ce territoire, avaient caché des familles juives aux heures noires de l'Occupation. Joseph Enard et sa femme Eletta étaient de ceux-là. Le récit de leur action, vu à travers les yeux d'Alfred, leur fils, jeune homme à cette époque, est un hommage à tous ces anonymes qui risquèrent leur vie pour des gens que, pourtant, ils ne connaissaient pas.

Alfred Enard, aujourd'hui âgé de 88 ans, se souvient parfaitement d'avoir connu, à Nay, deux familles juives aux destins différents: les Braun et les Koeppel. La famille Braun était installée à la maison Laplace à Nay, au pied de la côte Saint-Martin, juste en face du logement où Fred habitait alors avec ses grands-mères. « Les Braun sont arrivés de Paris en 1940: deux frères, l'épouse de l'un d'eux, un garçon, Raphaël, que sa mère appelait Rara. Ils ne se cachaient pas. À tel point que la maman, férue d'opéra, se mettait souvent sur le balcon pour chanter ses airs favoris ou pour appeler son fils à la cantonade ». L'autre famille, les Koeppel (Josef et Irmgard, et leur petite fille, Judith accompagnés du grand-père) sont accueillis, début avril 1942, dans un appartement contigu à celui de Joseph et Eletta Enard, dans le bâtiment qui domine l'atelier familial d'ébénisterie, à la côte Saint-Martin. Irmgard et Eletta sympathiseront rapidement. Pour cette famille, Nay est la fin d'un long périple. Juifs allemands, fuyant l'Allemagne nazie à bord du paquebot Saint-Louis en direction de Cuba, les Koeppel ont été refoulés par plusieurs pays. Ils sont contents d'arriver finalement au pied des Pyrénées.

IL FAUT PARTIR Mais cette tranquillité sera de courte durée. Fred se souvient d'avoir en-

tendu Joseph, le père s'inquiéter à plusieurs reprises: « ils vont venir nous prendre! ». Inquiétude confirmée, plus tard, par une conversation surprise par Fred où un inconnu venait dire à la famille « qu'il fallait partir ». Ce qu'ils ne feront pas, au contraire des Braun qui échapperont ainsi à la déportation.

RAFLÉS POUR GURS Au retour de sa convalescence chez son oncle, Fred s'étonne de ne retrouver dans les murs que la seule Judith, alors âgée de quatre ans, sans ses parents. Il apprendra ainsi que toute la famille a été arrêtée et enfermée au camp de Gurs. Avec la fin de la zone libre, en novembre 1942, les arrestations se multiplient. C'est Joseph Enard, sans doute aidé par un des gendarmes qui gardaient le camp, sans doute aussi avec le soutien de l'OSE (1) qui est allé récupérer Judith « qu'on lui a fait passer par-dessus les barbelés ». Dès lors, de 1942 à 1944, la petite fille fait partie de la famille, suit une scolarité normale à Nay, sous le nom de Enard, avec Suzy, la propre fille du couple. Les risques étaient grands, car l'accent de la fillette ne pouvait passer inaperçu sur les bancs de l'école. À tel point, que lorsque l'atelier de menuiserie fut réquisitionné et occupé par des Allemands, on demanda à Judith de ne pas parler en public pour éviter d'être repérée. Ce qui lui évitera de connaître le sort de ses parents déportés et morts au camp d'Auschwitz. En juin 1946, fin de la peur: Eletta Enard accompagne la petite fille à Paris, d'où elle partira vers les USA, pour être adoptée par un oncle et une tante. Judith reviendra à Nay en mars 1992, demandant à retourner, côte Saint Martin, sur les lieux mêmes de ces années si particulières de son enfance.

LE VIOLON DANS LE GRENIER Fin de l'histoire? Pas tout à fait. Car la famille Enard, ne s'est pas

contentée de protéger ainsi Judith. Elle a aussi caché dans son grenier, durant de nombreuses nuits, l'un des frères appartenant à l'autre famille juive, installée à Nay: Lazare Braun. C'était un homme passionné de violon, dont il continuait à jouer, en pinçant les cordes, « au milieu des souris du grenier », malgré les menaces d'arrestation. Il ne connaissait pas le solfège et jouait « à l'oreille ». Pour remercier Fred qui lui portait le repas tous les soirs, Lazare lui apprit à jouer du violon. Passion que Fred n'a jamais cessé de continuer à pratiquer. Après la Libération, Lazare reviendra, pendant un moment, habiter à Nay.

LA DISCRÉTION DES HUMBLÉS « Mon père et sa femme Eletta n'ont jamais beaucoup parlé de cette période-là. Comme beaucoup d'autres qui avaient accompli ces gestes risqués, ils estimaient que leur attitude n'avait rien d'exceptionnel. Ils rappelaient que d'autres, qui savaient ce qu'il faisait, ont gardé le silence, faisant ainsi montre d'une complicité active pour les soutenir ». Joseph et Eletta Enard ont reçu la médaille des « Justes parmi les nations ». La cérémonie eut lieu, à la mairie de Pau, en juin 1993. C'est le Consul d'Israël à Marseille qui remit la distinction à Eletta (Joseph étant décédé en 1979). « Mais mis à part cette cérémonie, à laquelle participait Judith, plus personne n'a plus parlé de leur action ». Discrétion et refus de se mettre en avant: des points communs avec toutes les autres familles des « Justes parmi les nations » qui à travers des histoires différentes, avaient fait le même choix. ■

(1). L'Œuvre de Secours aux Enfants (O.S.E.) est une organisation d'entraide humanitaire de la communauté juive. Son action fut déterminante dans la survie des enfants juifs sous l'Occupation: elle prit en charge plus de mille d'entre eux.



Fred Enard n'a rien oublié de la famille Koeppel et de Judith que ses parents sauvèrent

- CES 24 QUI OSÈRENT
- Voici la liste des Justes du Pays de Nay dont la mémoire est honorée par une Œuvre d'art au Rond-Point des Justes de Nay.
- Assat**: Jean et Marie Pommès
- Asson**: Pierre, Jeanne, Maria et Marie Pladepousseaux; Pierre et Marie Sanchou; Micheline Sanchou-Bert
- Boeil-Bezing**: Albert et Sidonie Labeledays; Marthe et Renée Ladebat-Chrestia; Lucie Péès
- Coarraze**: Léonce et Angèle Souverbielle
- Nay**: Pierre et Marie Bellocq; Hélène et Suzanne Camino; Joseph et Eletta Enard; Marie Fradet
- Saint-Vincent**: Léodie Cazaux

LE ROND-POINT DES JUSTES fut inauguré le 15 décembre 2012. Étaient présents: Guy Chabrou, maire de Nay, Jean Arriubergé, conseiller général, représentant le Président du Conseil général, Michel Minvielle, suppléant de la députée Nathalie Chabanne, Gérard Klelifa, président de la Communauté israélite de Pau, Marc Bondit, rabin. C'est le sculpteur nayais Piétro qui a réalisé l'œuvre en fil d'acier.



COOPÉRATION CCPN/BASTIDES 64

Les bastides sont des villes neuves créées durant le Moyen Âge et dotées d'un urbanisme résolument moderne. Notre territoire en compte quatre, Nay, Montaut, Lestelle-Bétharram et Bruges, sans oublier celle toute proche d'Assat. L'histoire de ces bastides est à la fois caractéristique du Pays de Nay

tout en présentant son lot de singularités. Afin de mettre en lumière toute la richesse de leur patrimoine, la Communauté de communes du Pays de Nay et l'association Bastides 64 ont décidé de signer une convention de partenariat. L'association Bastides 64, qui œuvre inlassablement depuis

2002 à la connaissance et à la reconnaissance des bastides des Pyrénées-Atlantiques, apportera ainsi toute son expertise pour la réalisation de la future signalétique d'interprétation du patrimoine, dans les communes concernées (délibération du 10 juin 2013).

DÉCOUVERTE ▀ Il en existe 4 sur notre territoire

Les fermes pédagogiques : quand les enfants rencontrent les agriculteurs

«*Pourquoi le lait est-il blanc alors que les animaux mangent de l'herbe qui est verte?*
Et pourquoi ces cochons sont-ils noirs, alors que d'habitude ils sont roses?»
Voilà ce que l'on peut entendre lors de la visite, par les enfants, des fermes pédagogiques!
Il en existe quatre sur notre territoire.

Ces fermes pédagogiques ont pour mission de faire découvrir les animaux d'élevage, la production qui en découle et les cultures. Elles présentent souvent des spécificités qui illustrent bien la démarche de ces agriculteurs dans des exploitations à taille humaine et à la production diversifiée (jardins, vergers fruitiers...). Certains ont fait le choix d'une production Bio ou d'une agriculture raisonnée en même temps qu'ils relevaient le pari d'élever des races particulières, souvent anciennes. À Saint-Abit, Florence Cazaban élève

65 chèvres de race pyrénéenne et à la ferme Sallanabe, on conduit un troupeau de 80 brebis. En plus de l'élevage du porc gascon (celui qui est tout noir et qui étonne les enfants). À Arros de Nay, Vincent Pétroix, élève des vaches laitières qui, régulièrement, font la joie des enfants, quand ils procèdent eux-mêmes à la traite. Et Marc Labarrère pratique, dans la même commune, le maraîchage en biodynamie. La biodynamie s'attache au fonctionnement biologique des sols et des végétaux et cherche avant tout l'amélioration de la qualité des produits. Tous font partie de l'Association « Les Fermes Pédagogiques de Larroudade » dont Pierre Sallanabe est Président.

EN VENTE DIRECTE
Pourquoi ces choix et cette association ?
« C'est une manière de montrer aux jeunes visiteurs que les fromages ne naissent pas tout seuls sur les étals des marchés ou dans le panier de maman (ou de papa) ! ». Car ces fermes pédagogiques sont de vraies fermes qui vivent de leurs

productions, le plus souvent en vente directe. Soit sur les places des marchés, soit via des AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne).

PROCHE DE LA NATURE
Les agriculteurs, dans les fermes pédagogiques, sont des passionnés. Ils prônent une agriculture proche de la nature et économe en énergie. Ainsi les porcs gascons sont élevés en plein air, en respectant le rythme plutôt lent de leur croissance : un an et demi contre six mois dans l'élevage intensif... Les chèvres, elles, passent l'été au plateau du Bénou et, le reste de l'année, sortent évidemment tous les jours en plein air. On ne tire le lait que pendant six mois (après le sevrage des chevreaux) pour une production assez faible, d'un litre environ par jour pour chaque animal. Et il faut un litre de lait pour fabriquer un fromage de chèvre. Bref, si le bien-être animal rejoint le souci d'une bonne conduite d'élevage, on voit bien qu'il s'agit ici d'une qualité de vie, et non pas de la recherche de la marge à tout prix.

VISITER
Il ne faut pas hésiter à visiter ces fermes. D'abord, pour l'approche des animaux. À leur contact, bien des tensions s'apaisent comme le montrent les différentes visites de jeunes autistes, accompagnés de leurs éducateurs. Les enfants (et les adultes !), résistent difficilement à la vision touchante de deux chevreaux couchés contre le flanc de leur mère. Ou ne peuvent s'empêcher de sourire devant le comportement des porcs gascons, venant, au trot à la rencontre des visiteurs, mais freinant prudemment devant la clôture électrique. Ensuite, plus fondamentalement, pour soutenir le travail de ces hommes et femmes qui continuent, au quotidien, à démontrer que sur notre territoire, à côté des productions intensives, existent des fermes (même si elles ne sont pas les seules) qui ont fait un autre choix. ■

Contacts :
- Pierre Sallanabe : 05 59 71 24 54
- Florence Cazaban : 05 59 71 23 08
- Vincent Pétroix : 05 59 71 20 83
- Marc Labarrère : 06 81 08 95 53
- Gilles Cazaban : 06 80 15 27 15



Les animateurs de ces fermes pédagogiques, de gauche à droite: la famille Sallanabe élève une race particulière: les porcs gascons. Florence Cazaban conduit un troupeau de chèvres pyrénéennes et fabrique le fromage selon les méthodes artisanales. Marc Labarrère pratique le maraîchage en biodynamie. Vincent Pétroix élève des vaches laitières et initie les enfants au replantage des haies



Le Vélo Club Nayais

Pépinière de champions et école de formation pour les jeunes



Kévin Soust, Clément Aubree et Cédric Barrère, Oriane Chaumet (championne d'Aquitaine) et Pascale Jeuland (championne du monde de scratch en 2011) et...

Qui dit cyclisme pense inmanquablement au Tour de France. Mais sans les clubs cyclistes locaux qui permettent aux (futurs) champions d'émerger, il n'y aurait ni Grande Boucle ni autres grandes classiques du cyclisme...

Au Vélo Club Nayais (VCN), on n'est pas peu fier d'aligner 80 licenciés, de célébrer ses 40 ans d'existence et de compter deux champions issus de ses rangs: Matthieu Ladagnous et Oriane Chaumet, championne d'Aquitaine.



Le Cyclisme: une discipline difficile. Et pourtant au VCN, chaque année, des tout jeunes viennent s'inscrire.

« Certes il y a l'effet Tour de France et l'effet Mathieu Ladagnous mais pas seulement » précise Jean-Jacques Hierax, président (notre photo). « Dans la plaine de Nay, nous organisons une dizaine de courses chaque année. C'est une occasion d'approcher les coureurs locaux et, peut-être, de susciter des vocations chez les jeunes ».

L'ÉCOLE DE CYCLISME

Depuis 1997, priorité est donc donnée à la formation des jeunes de 7-12 ans. 15 éducateurs sont à leur côté. Ce ne sont pas seulement des techniciens de la course (même si quelques-uns sont d'anciens coureurs), mais de véritables éducateurs (titulaire d'un Brevet) à l'écoute des jeunes.

Et pour être à l'écoute, quoi de mieux que de rouler avec eux, lors des sorties d'entraînement ?

Cet encadrement, tous les samedis, implique certes beaucoup de dévouement. Mais aussi... une bonne condition physique pour ne pas être largué par des gamins espiègles, s'ils se mettent à appuyer sur les pédales.

« Cette école, c'est à la fois notre fierté et notre force. Apprendre aux jeunes le dépassement de soi, la volonté et la correction permet de faire partager ces valeurs, via le vélo »

UNE DISCIPLINE DIFFICILE

Finalement, pourquoi aimer le vélo alors que, sans doute plus que tout autre sport, le cyclisme implique un dépassement de soi-même ? On est seul sur le vélo.

D'où la nécessité d'avoir un bon mental.

Pour les jeunes, le cap le plus difficile à franchir est le seuil des 17 ans. Car les juniors qu'ils sont encore, se trouvent confrontés, en course, pour la première fois, à des seniors expérimentés. Il faut s'accrocher !

« C'est à cette période qu'il y a le plus de renoncements. Non seulement les courses s'allongent

(passant de 60 km à 120 km) mais la confrontation avec des coureurs adultes peut être stressante ».

Certains abandonnent à ce moment-là. Ceux qui continuent sont portés par le challenge à relever.

LE SOUTIEN DES PARENTS

Dans ce contexte, le rôle des parents est doublement primordial. À la fois en termes de disponibilité (quand il faut les accompagner sur les lieux des courses) et... de budget à y consacrer.

On ne le croirait pas mais le cyclisme est un sport qui nécessite des investissements financiers importants pour l'équipement (vélo, casque, chaussures). « Certes, quand il débute, le club prête un vélo au jeune, le temps qu'il décide si ça lui plaît ou pas. Mais après c'est à sa charge ».

L'ÉCOLE DE PISTE : LA BASE DE TOUT

C'est évidemment dans la pratique de la course que le cyclisme se révèle le plus difficile. Il n'y a pas seulement l'effort physique. Il y a aussi la tactique de course : comment ne pas se laisser enfermer dans le peloton ? Comment gérer un sprint final dans le rush où les coureurs sont, vraiment, physiquement au coude à coude ?

C'est là que l'école de piste se révèle indispensable. « C'est une très bonne école pour la route. On y apprend l'équilibre, à se tenir sur un vélo, à ne pas avoir peur des sprints sur la ligne d'arrivée ».

Toutes les semaines donc, 8 à 10 jeunes du club, y compris des féminines, partent s'entraîner sur la piste à Bordeaux. C'est la seule piste d'entraînement en Aquitaine, après la fermeture de la piste de Mourenx.

Preuve de l'intérêt d'une telle formation : Mathieu comme Oriane sont sortis du lot, après être passés par cette école de la piste.

COMMENT ÉMERGER ?

Heureusement, ce travail de longue haleine du club se trouve récompensé. Tant pour les effectifs qu'au niveau des résultats : le Vélo club nayais a été classé meilleur club jeune du département toutes catégories et occupe la 5^e

place d'Aquitaine. Côté victoires, les coureurs du VCN s'illustrent régulièrement dans toutes les catégories, aussi bien sur la piste que sur la route (voir encadré).

Sans oublier, qu'en 2006, 2 coureurs du club (Ladagnous et Patanchon) sont passés professionnels dans l'équipe de la Française des jeux. En 2011 Damine Brana est passé pro dans une équipe espagnole (Burgos).

N'empêche que le cyclisme amateur doit beaucoup... pédaler pour rester en vie.

D'où des idées de regroupement des forces.

À ce niveau, le rôle de l'Entente Sud Gascogne a été une bonne chose, puisqu'elle a permis de regrouper les moyens de plusieurs clubs (voir encadré).

ASSUMER SON RÔLE

Des dirigeants et des éducateurs mobilisés, des parents qui s'investissent, des effectifs constants : le Vélo Club Nayais assure son rôle de club sportif au service des jeunes.

Reste que le budget, il faut bien le dire, est serré. Partenaires privés et certaines collectivités y participent. Mais les besoins restent grands, si le VCN veut continuer à accueillir des jeunes et à être présent dans le cyclisme régional.

Ceci dit, au club on n'a pas l'habitude de pleurer mais de se retrousser les manches... ■



Matthieu Ladagnous à l'entraînement

HISTOIRE

Dès 1947, une section cyclisme existait au Stade Nayais puis à l'U.S. COARRAZE-NAY. En 1971, cette section décidait de devenir autonome et ce fut la naissance du VÉLO CLUB NAYAIS en 1972.

Les grands noms du cyclisme ont porté les couleurs nayaises : Victor FONTAN, Raymond MASTROTTO, Hubert ARBES, Louis GOYA et bien d'autres.

Au fil des ans, le V.C. Nayais s'est structuré, mais très vite l'accent a été mis sur la formation, à commencer par celles des cadres techniques : éducateurs, moniteurs et entraîneurs que ce soit pour la route, la piste ou le VTT.

BUDGET

Il est de 115 000 €, dont 20 % proviennent de la bodega, tenue par le club, au moment des fêtes de Nay. Pour le reste, outre une subvention de la municipalité de Nay, le financement public est ponctuel et se manifeste au moment de certaines réalisations de courses.

Ainsi, le 26 mai dernier, au moment de la grande course des cadets qui réunissaient une vingtaine de sélections départementales venant de cinq régions, à Bordes, la municipalité s'est fortement impliquée.

LES VICTOIRES 2013, À LA MI-SAISON.

En minimes, 9 victoires pour Louis Guilhem

En cadets, une victoire piste pour Pierre Tisne et, sur route, de multiples podiums pour la plupart des coureurs.

En senior, 4 victoires (Seignerin, Soust) et un grand nombre de places sur le podium.

ILS SONT LICENCIÉS AU VCN

Oriane Chaumet
Ses meilleurs résultats : 5^e Française du tour de l'Ardèche, 12^e au Grand prix de Plumelec et 8^e de la Coupe de France. Elle a intégré cette année l'équipe de Vienne-Futuroscope et a remporté le titre de championne d'Aquitaine senior sur route. Sur piste, Championne Aquitaine et interrégions, plusieurs fois.
Mathieu Ladagnous
Professionnel à la Française des jeux, il est toujours licencié au Vélo club Nayais, le club qui l'a vu débiter. Ses meilleurs résultats : multiples fois champion interrégional et aquitain, champion de France (à de multiples reprises), champion d'Europe et du Monde en catégorie junior (piste.) Vainqueur des 4 jours de Dunkerque, de l'Amissa Bongo, 5^e étape du tour Méditerranéen, 2 étapes du tour du Limousin, une étape du tour de Wallonie...

LES EFFECTIFS :

15 coureurs en 2^e et 3^e catégories, 6 juniors, 13 cadets et 11 minimes.

L'ENTENTE SUD GASCOGNE

Son but est de regrouper les énergies, les moyens, la bonne volonté de plusieurs clubs. Il s'agit de contribuer à diminuer l'érosion des effectifs et à relancer le cyclisme environnant.

Cette structure permet de donner les moyens aux jeunes, tout en restant dans leur club et leur environnement familial.

Son objectif : permettre l'accès, au haut niveau, en équipe structurée et préparée. Autre point important : adapter la pratique cycliste aux impératifs scolaires et favoriser la relation école-monde du travail.

Contact VCN : 05 59 92 96 60